

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

Présents : Mesdames VERCRUYSSSE THOMAS et Messieurs COLLETTE, Maire, POULAIN, BARRUET MESSIO LAURENT PARROT LEHMANN TOFFIN WRZUCHOL.

Absents excusés : Monsieur MELO ayant donné pouvoir à Monsieur POULAIN
Madame CORDIER ayant donné pouvoir à Madame VERCRUYSSSE.

Secrétaire de séance : .Monsieur Philippe POULAIN.

Ordre du jour :

- Lecture du compte rendu de la séance précédente.
- Sénatoriales : élections des délégués et suppléants.
- Tirage au sort des jurés d'assises.
- Fixation du prix du repas à la cantine pour 2011/2012.
- Vente des logements de l'OPAC.

Informations diverses :

- Point sur les travaux en cours.
- Rapport sur l'eau usée.
- Rapport sur l'eau potable.
- SMVO.

Ordre du jour supplémentaire :

- Remplacement de Monsieur DUCROCQ à l'EPFLO.
- Dysfonctionnement de la commission des permis de construire.
- Problème de sonorisation pendant les cérémonies

*

* *

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté avec les remarques suivantes :

M LEHMANN : concernant le parc éolien lire : Monsieur LEHMANN donne des renseignements sur les nuisances et inconvénients des éoliennes.

M.PARROT lire : Monsieur POULAIN n'a pas de commentaire à faire lors de la lecture du compte rendu de la séance précédente sur les propos de M.PARROT.

ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES :

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à élire à bulletins secrets trois délégués et trois suppléants qui désigneront à leur tour les sénateurs de l'Oise le 25 septembre prochain.

Les membres du bureau de vote sont (les deux plus jeunes et les deux plus âgés des conseillers municipaux) soit : Messieurs PARROT, MESSIO et WRZOCHOL et Madame THOMAS.

Election du 1er délégué :

Electeurs	: 13
M.COLLETTE	: 10
M.POULAIN	: 1
M.BARRUET	: 0
M.WRZOCHOL	: 2

Election du 2^{ème} délégué:

Electeurs	: 13
M.POULAIN	: 9
M.BARRUET	: 1
M.WRZOCHOL	: 3

Election du 3^{ème} délégué :

Electeurs	: 13
M.BARRUET	: 8
M.WRZOCHOL	: 5

Election du 1^{er} suppléant :

Electeurs	: 13
Me VERCRUYSSSE	: 8
M.WRZOCHOL	: 3
M.MESSIO	: 2

Election du 2^{ème} suppléant :

Electeurs	: 13
M.WRZOCHOL	: 10
M.MESSIO	: 3

Election du 3^{ème} suppléant :

Electeurs	: 13
M.MESSIO	: 11
M.WRZOCHOL	: 1
Blanc	: 1

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES :

Après tirage au sort, les trois personnes retenues sont :

1002 : VIDAL Annie	10 allée des Thermes.
1088 : DOLEVSKA Vera épouse BLONDEL	12 rue des Rosiers.
934 : TENELIER Benoît	3 rue des Ecoles.

FIXATION DU PRIX DU REPAS DE LA CANTINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 :

Monsieur BARRUET commente le tableau récapitulatif ci-joint.

Deux propositions sont faites aux membres du conseil municipal :

Prix à 4,50 € ou 4,60 €.

La commune de Bazicourt a été consulté pour avis, elle est favorable à la réévaluation du tarif à 4,60 €.

Vote à l'unanimité pour le prix à 4,60 €/repas, il s'agit de la première hausse depuis l'ouverture du service en 2009.

VENTE DE LOGEMENTS PAR L'OPAC :

Monsieur le Maire évoque les courriers reçus de l'OPAC concernant l'avis du conseil municipal sur les aliénations.

L'OPAC envisage de mettre en vente les 3 logements ci-dessous :

- 1 allée Silène pour 140 000 €.
- 8 allée Silène pour 130 000 €.
- 6 impasse du Dieu Mars pour 135 000 €.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour la vente de ces logements.

INFORMATIONS DIVERSES :

Point sur les travaux en cours :

Monsieur LAURENT demande quand sera effectué le remplacement de certains carreaux de l'école, Monsieur POULAIN signale que ces travaux seront exécutés en juillet prochain ainsi que la réfection des marches.

Monsieur LAURENT demande quand la classe de M.MULLIER ainsi que les toilettes et le couloir seront peints, il lui est répondu que le personnel communal se chargera des ces travaux pendant les vacances scolaires d'été ou d'automne.

Monsieur LAURENT énonce les effectifs prévisionnels de la prochaine rentrée scolaire :

154 élèves répartis comme suit :

- | | | |
|---------|--------|--------|
| - 19 PS | 24 CP | 9 CM1 |
| - 30 MS | 22 CE1 | 15 CM2 |

Il informe l'assemblée qu'il n'a pas été prévu de fermeture de classe.

Voirie :

Monsieur MESSIO fait état des travaux en cours, entretien dans la rue des Rosiers, rue des Ecoles et rue Désiré Eve (pavés retirés par le personnel communal).

Les travaux de la rue de l'église sont en phase d'achèvement, il manque les crosses d'éclairage, un éclairage provisoire a été mis en place.

Concernant les économiseurs d'énergie dans les armoires électriques, l'ADEME ne subventionne plus ces acquisitions, une demande a été faite auprès du Conseil Général de l'Oise, le conseil municipal aura à se prononcer sur l'achat des ces économiseurs avec ou sans subvention.

Monsieur TOFFIN a contrôlé les différents bâtiments communaux et expose ses remarques :

Salle des loisirs :

- Prise de courant non conforme au dessus de l'évier de la cuisine.
- Extincteur déplombé.
- Fermeture du tableau électrique à prévoir.

Bâtiment technique :

- Ventilation supérieure de local phyto à effectuer.

Les remarques ont été transmises au service technique qui fera le nécessaire.

Monsieur LEHMANN signale que les décorations de Noël sont arrivées et vérifiées.

Rapport sur l'eau :

Eau potable :

Monsieur POULAIN signale que la production d'eau potable est conforme aux normes en vigueur, il rappelle que chaque usager reçoit une analyse en même temps que sa facture.

Eaux usées :

Le contrat a été signé pour 12 ans, il concerne 575 abonnés sur notre commune et le prix est de 0,58 Cts/jour/famille. La consommation est en moyenne de 120 m³/an/famille qui représente un coût de 211,37 € T.T.C.

SMVO :

Madame THOMAS fait le résumé d'un compte rendu, le SMVO concerne 256 communes, et 94% des déchets sont recyclés.

Monsieur BARRUET a rencontré le responsable de l'association « le Relais », le container à vêtements sera installé dans les prochains jours.

REMPLACEMENT DE M.DUCROCQ A L'EPFLO :

Monsieur DUCROCQ ayant démissionné du conseil municipal, il convient de le remplacer à l'EPFLO, notamment pour représenter la commune.

Monsieur COLLETTE est candidat pour être délégué suppléant, il est élu à l'unanimité.

DYSFONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DES PERMIS DE CONSTRUIRE :

Monsieur PARROT signale que lorsque la réunion a lieu, le délai de transmission des dossiers à la STAS est déjà dépassé, cela lui pose un problème, il regrette aussi que les membres extérieurs de la commission n'aient pas été associés à la réflexion sur la révision du PLU. Monsieur WRZOLCHOL répond que la commission n'a qu'un rôle consultatif et qu'il est important que celle-ci soit informée des constructions ou modifications dans la commune, son rôle n'est pas technique, le STAS quant à lui étudie la partie réglementaire du dossier.

PROBLEME DE FONCTIONNEMENT DE LA SONORISATION LORS DES CEREMONIES :

Monsieur PARROT s'inquiète sur les pannes à répétition de la sonorisation, Monsieur le Maire signale qu'une réparation a déjà été faite, que le fonctionnement de cet appareil est régulièrement vérifié, néanmoins, il a été demandé un devis pour son remplacement. Les membres du conseil municipal demandent un deuxième devis et autorise Monsieur le Maire à procéder à l'achat, cette dépenses sera imputée si besoin sur les dépenses imprévues.

PLU :

Madame THOMAS souhaite préciser au commissaire enquêteur que l'interdiction des paraboles ne concerne que l'implantation de celle-ci lorsqu'elles sont en limites du domaine public.

P 10 Rue du Bois du Jonc au lieu de Rue du Jonc.

P 16 Pas plus de 50% de la surface constructible = à un COS.

Monsieur POULAIN signale que la DREAL n'a émis aucune remarque sur le dossier de l'entreprise GOUEDARD.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 10.